



Camille Perrier

Avocat Collaborateur
cperrier@jpkarsenty.com

Langues

- Français
- Anglais

Formation

- Master 2 DJCE (certificat de spécialisation en droit de la propriété intellectuelle) – Université Rennes I
- Master 1 Droit des affaires – Université Rennes I

Camille Perrier a rejoint JP Karsenty en 2019 en qualité d'avocat collaborateur.

Elle intervient principalement en droit des assurances et de la responsabilité, ainsi qu'en droit de la réparation du dommage corporel. Camille assiste des particuliers et des assureurs de nationalité française et étrangère, tout particulièrement des Britanniques. Elle assiste les clients dans la négociation d'indemnisation ainsi que devant les juridictions.

Camille intervient également en droit commercial et assiste des entreprises françaises et étrangères en contentieux et précontentieux.

Elle est membre de l'association PEOPIL (Pan European Organisation of Personal Injury Lawyers) qui réunit des avocats de nombreux pays européens intervenant en droit de la réparation du préjudice corporel.